

DEMANDE DE BRANCHEMENT EN EAU POTABLE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

DEMANDEUR

Nom (ou raison sociale).....Prénom.....

Adresse.....

.....

Commune.....

Téléphone.....Mail.....

Vous êtes : Propriétaire Lotisseur/aménageur

Collectivité Locataire *☞ fournir un justificatif et accord du propriétaire*

ADRESSE A LAQUELLE ENVOYER LE DEVIS (si différente du demandeur)

Nom (ou raison sociale).....Prénom.....

Adresse.....

.....

Commune.....

LOCAL A RACCORDER

N° PARCELLE.....

Adresse.....

.....

Commune.....

N° PERMIS.....

NATURE DES TRAVAUX DEMANDÉS

Création de branchement neuf

Déplacement de compteur

Partie réservée à Eau de Garonne

Référence client :

Rendez-vous : Oui, le Entre h et h

Non

LE BRANCHEMENT

VOTRE PROJET CONCERNE :

Une maison particulière comprenant pièces principales

Un immeuble comprenant appartements à raccorder

Un lotissement (Compteur général) comprenant Lots

Des locaux industriels et commerciaux de m²

Des bureaux de m²

Des locaux d'enseignement et de loisirs de m²

Hôtel – Restaurant – Réfectoire de m²

Activité agricole

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à Monsieur le Président
Agglomération d'Agen – 8 rue André Chénier – B.P. 90045 – 47916 AGEN Cedex 9
SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Tél : 05.53.77.82.70

Site : <http://www.agglo-agen.fr>

Mise en service immédiate de votre branchement après la fin des travaux : oui non

☞ Afin de nous permettre de mieux évaluer les éléments techniques de votre projet, merci de nous indiquer si vous possédez :

Une piscine Un arrosage automatique d'un débit de

Autres précisions complémentaires :

☞ La construction est-elle en limite de domaine public ? :

Oui Non

DEMARCHES

- Le demandeur remplit la demande de branchement en eau potable.
- Il la retourne au Service Eau et Assainissement de l'Agglomération d'Agen, avec un plan de masse et un plan de situation.
- Suite à la réception, le Service émet des observations ainsi qu'un avis sur le sujet (Favorable/Défavorable).
- Le Service envoie la demande signée au délégataire et au demandeur.
- Le délégataire prend alors contact avec le demandeur afin de réaliser un devis ou une estimation financière.
- Le branchement est réalisé après acceptation du devis.

Fait à

Le.....

Signature du demandeur :

CADRE RESERVE AU SERVICE DES EAUX

Observations..... Service Eau et Assainissement
..... Agen, Le
..... Avis Favorable
..... Avis Défavorable
.....
..... Responsable du Service des Eaux